

Papson Moutité, un collectif réclame un procès contre l'artiste



Amoussou Komlan Midodji, bien connu sous le nom de Papson Moutité se retrouve encore dans le box des accusés. [L'artiste ayant échappé de justesse à un nouvel emprisonnement la semaine dernière](#) suscite le courroux du Collectif « Non c'est Non ». L'organisation réclame à la justice des sanctions contre M. Amoussou placé sous contrôle judiciaire depuis le mois de mai 2020.

Selon le Collectif Non C'est Non, le 14 juillet dernier Papson Moutité a agressé verbalement et tenté d'agresser physiquement dans la salle d'attente du juge d'instruction, deux jeunes filles qui ont porté plainte contre lui. L'organisation indique qu'il a cassé le téléphone portable de l'une des

plaignantes.

Alors que le mis en cause a été convoqué ce jour-là suite à une demande introduite auprès du juge d'instruction par les plaignantes à cause de diverses violations effectuées par Papson Moutité depuis sa mise en liberté provisoire le 15 mai 2020 pour raison médicale.

Papson Moutité et ses directs

Dans des directs Facebook, Papson Moutité a cité nommément les différentes plaignantes ainsi que la coordinatrice du collectif. L'organisation indique qu'il a également proféré à leur endroit des menaces alors même que l'instruction est toujours en cours dans l'affaire.

« [Le Collectif Non C'est Non](#) est scandalisé d'une part par ces faits extrêmement graves qui témoignent des différentes tentatives d'intimidation dont sont victimes les plaignantes dans le cadre de cette affaire et du manque notoire de respect du prévenu à la justice, d'autre part par le manque de dispositions sévères prises par l'autorité judiciaire pour sanctionner le non-respect des conditions de liberté provisoire », lit-on dans un communiqué du Collectif.

L'organisation dirigée par Marthe Noun Fare exprime ensuite son inquiétude pour la sécurité des plaignantes et demande aux autorités judiciaires en charge de l'affaire de « prendre des sanctions fermes à l'endroit du prévenu en raison des violations susmentionnées vu que les mises en garde ne suffisent pas. Le Collectif « Non C'est Non » insiste par ailleurs sur la nécessité de conduire l'instruction de l'affaire avec « rigueur, objectivité et célérité afin d'aboutir à un procès équitable dans les meilleurs délais.